Communauté de Communes
des Portes de Vassivière

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le 13 septembre à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle d'exposition de la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président.
Date de convocation du Conseil de Communauté : 06 septembre 2018

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
33	20	2	6	5

Pour	Contre	Abstention
22	0	0

Membres présents : BIDAUD Jean-Michel, CHADELAUD Michel, CHAUVERGUE Laurence, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LENOBLE Monique, MENUCELLI Thierry, PAQUET Laurent, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, POURCHET Pierre, SERRU Marie Claire, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric

Suppléants avec voix délibérative : TESSIER Marie Claude, LEBLANC Christian,

Membres ayant donné pouvoir : BESNIER Michelle pourvoir à LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia donne pouvoir à FAYE Jean Pierre

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : BAUDEMONT Dominique, BODIN Pascal, CHABANAT Christine, DUPUY Nathalie, PERDUCAT Daniel, TERRIER Gilles

Absents : CAMBOU Stéphane, DEVAUX Nathalie, DOLLEY Alain, ROGER Edouard, SIMON Isabel

Secrétaire de séance : PLAZANET Mélanie

FINANCES

Délibération n° 58– 2018 : Achat de terrain – Les Ribières de Bussy à Eymoutiers

Monsieur le Président présente le projet d'achat d'un terrain situé en dessous du garage des ordures ménagères appartenant à l'Association Le Monde Allant Vers. L'Association l'avait acquis en 2007 auprès de la section de Bussy (Commune d'Eymoutiers).

Il s'agit des parcelles cadastrées n° E 749 de 4 098m² et n° E748 de 322 m².

L'achat de ce terrain permettrait une meilleure gestion des eaux s'écoulant de la station de transit et du garage.

Le prix d'achat envisagé au m² est de 0,30 €, représentant un total d'environ 1 326 €.
Il est envisagé de passer l'acte en la forme d'un acte administratif.

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- **D'AUTORISER le Président à procéder à l'acquisition des parcelles cadastrées E 749 et E 748 au prix de 0,30 € le m²**

- **DE DESIGNER Mme Lenoble, Vice Présidente, pour signer l'acte au nom de la Communauté de Communes, qui sera reçu en la forme administrative par Monsieur le Président.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 17 septembre 2018

Le Président,
Jean Pierre FAYE

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
8,rue de la Collégiale
87120 EYMOUTIERS

Le Président

Acte rendu exécutoire le : 27 SEP. 2018
Publié le : 27 SEP. 2018

REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA HAUTE-VIENNE
le 19 SEP. 2018